



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E179291

VALABLE JUSQU'AU 04/07/2025

ÉDITÉ LE 05/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Raison sociale : ISOCOP

Sigle : ISOCOP

14 RUE DE LA REPUBLIQUE
94220 CHARENTON-LE-PONT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARENTON LE PONT

Siret : 831 286 786 00049

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2155610

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H88135J1254000/002 140814/7

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H88135J1254000/002 140814/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Téléphone : 09 70 73 12 07

Portable : 06 35 41 08 36

Fax :

Site Internet : isocop.fr/

E-mail : support@isocop.fr

Responsabilité légale :

SULTAN ELIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	20/07/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/07/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	20/07/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/07/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/09/2021
o Isolation des combles perdus	14/09/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	06/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.